



III. Le Vocabulaire dans la Chevalerie d'Arc



INTRODUCTION

La Chevalerie et la tradition de l'arc existant depuis fort longtemps, nous trouvons dans les archives de nos Compagnies des textes écrits dans un français d'un autre âge. Malgré un vocabulaire quelque peu différent et leur sens parfois difficilement compréhensible, ils représentent pour tous les Chevaliers l'essence même de la tradition et à ce titre nous en sommes très respectueux et restons très attentifs à leur conservation. Cependant à notre époque, il serait ridicule de continuer à écrire ou parler ainsi, nous serions en décalage complet avec notre temps.

Notre rôle de Chevalier est de tout faire pour conserver le vocabulaire traditionnel conforme à l'esprit de la Chevalerie d'arc.

Nous allons évoquer trois rubriques qui seront:

- **Le vocabulaire dans les comptes rendus des manifestations traditionnelles.**
- **La communication entre Chevaliers.**
- **L'application de certains termes.**

VOCABULAIRE DANS LES COMPTES RENDUS DES MANIFESTATIONS TRADITIONNELLES.

Toutes les Compagnies d'arc depuis leur création ont consigné dans un registre les procès verbaux des réunions de fonctionnement, mais également les comptes rendus des manifestations traditionnelles : Abat l'oiseau, fête de la Saint Sébastien, de Saint Georges ou autre Saint Patron, adoubement, parties de Jardin, de deuil, ainsi que certains événements exceptionnels.

Les procès verbaux de réunions rendent compte de l'administration de la Compagnie. Le greffier a libre court quant au vocabulaire employé pour peu qu'il reste correct, fidèle aux débats et compréhensible par tous. Ces procès verbaux servent de référence à la Compagnie.

Nous préconisons ainsi aux greffiers de Compagnies (appelés aujourd'hui secrétaires) de veiller à ce que tous les comptes rendus qui font état de manifestations traditionnelles soient écrits le plus solennellement. Chaque fois qu'une personne est citée, son nom et prénom doivent être précédés de son titre : Chevalier, Aspirant, Archer auquel il convient de rajouter sa distinction, (Empereur, Roi, Connétable etc.) Il est souhaitable d'éviter d'utiliser des termes étrangers, des sigles ; d'écrire dans un français correct. N'oublions pas que ces écrits seront lus un jour par nos successeurs qui les utiliseront comme référence à la tradition comme nous le faisons nous-mêmes.

COMMUNICATION ENTRE CHEVALIERS.

Nos propos se doivent de transmettre l'esprit de camaraderie, de tolérance et de respect, qui sont les traits marquants de la chevalerie. A ce titre il est d'usage que tous les Chevaliers se tutoient dès l'instant où ils se sont reconnus comme tels.

Un désaccord ne doit jamais être la raison de hausser le ton ou de proférer des injures, qui sont de toutes façons prohibées du langage des Chevaliers. Ils seront polis envers tous et en toutes circonstances. La politesse et la courtoisie sont des qualités que chaque Chevalier doit démontrer.



APPLICATION DE CERTAINS TERMES.

Nous préconisons les termes ci-dessous, lesquels, issus de la tradition, sont toujours en usages dans nos Compagnies.

- **Abat l'oiseau ou Abat de l'oiseau :**
Terme qui doit être préféré à "Tir à l'oiseau". Il faut en effet que l'oiseau soit abattu et tombe. Le simple fait de l'atteindre ne suffit pas.
- **Adoubement :** Cérémonie au cours de laquelle l'Aspirant devient Chevalier. Le terme de baptême ayant un caractère religieux ne doit pas être employé.
- **Allées :** Chemin permettant, dans un Jeu de Beursault, de se rendre d'une butte à l'autre.
 - ❖ *Allée du Roi :*
Celle dans laquelle sont tirées l'abat l'oiseau et les tirs traditionnels.
 - ❖ *Allée des Chevaliers :*
Elle n'est pas une allée de tir, elle permet d'aller de la butte Maîtresse à la butte d'Attaque, et vice versa.
- **Allonge :** L'allonge correspond à la longueur de la flèche utilisée.
- **Amalgamée :** Voir partie.
- **Archer :** Celui qui a été admis en Compagnie depuis plus d'un an.
- **Aspirant :** Archer qui aspire à devenir Chevalier.
- **Bague :** Cercle mince entourant le noir central.
- **Balade :**
 - ❖ *Grande balade :*
Avant dernière halte d'un tir Beursault.
 - ❖ *Petite balade :*
Dernière halte d'un tir Beursault.
- **Band :** Distance entre le milieu de la corde et la poignée de l'arc.
- **Béat :** Archer qui tire alternativement dans l'une et l'autre équipe lorsque le nombre de tireurs est impair.
- **Beursault :** Tir traditionnel français qui se tire en aller et retour à une flèche. (distance de tir environ 50 mètres).
- **Blason :** Carte divisée en zones de valeurs croissantes vers le centre.
- **Bouquet Provincial :** Fête régionale et traditionnelle de tir. Cette manifestation folklorique est généralement programmée en mai ou juin. Les concours de tirs sont précédés de parade, cérémonie religieuse, banquets, discours, etc.
- **Bracelet :** Élément de protection de l'avant bras et du poignet, contre les coups de corde.
- **Branches :** Parties supérieures et inférieures de l'arc.
- **Brassard :** Extension du bracelet protégeant le bras entre le coude et l'épaule. Le mot brassard est souvent utilisé à tort pour désigner un bracelet.



- **Brasses :**
 - ❖ *1ère, 2ème* – Zones séparées dans une carte Beursault. La 1ère est la plus proche du grand cordon.
 - ❖ *Petite brasse* : Celle située dans le Chapelet.

- **Buttes de tir :**
 - ❖ *Butte Maîtresse* : La plus proche de la salle de garde ou logis. De celle-ci se tire la première flèche d'un tir Beursault.
 - ❖ *Butte d'Attaque* : **La plus éloignée de la salle de garde ou logis.**

- **Capitaine** : Président d'une Compagnie traditionnelle.

- **Cartes : (Beursault)**
 - ❖ *D'Amusement* : Sur lesquelles se pratique une partie de jardin.
 - ❖ *De prix* : Sur lesquelles se tire un concours
 - ❖ *De deuil* : Sur lesquelles se pratique une partie de deuil.Mis à part les concours, ces cartes sont souvent décorées.

- **Censeur** : Chevalier qui a le pas sur la chevalerie pour faire respecter la discipline et la tradition au sein de la compagnie. Il est fait appel à lui en cas de litige.

- **Chapelet** : Nom donné au coup réalisé à l'intérieur du petit cordon. (Noir et Douleur)

- **Chevalier** : Archer initié à la Chevalerie. Il respecte et fait respecter la Tradition

- **Compagnie d'arc** : Société de tir à l'arc dont la vie et l'activité sont liées à la tradition.

- Nota** : Pour que la Ronde des Familles d'Ile de France reconnaisse comme telle une Compagnie d'arc, elle doit remplir toutes les conditions suivantes :
 - ❖ *Avoir à la tête de son bureau au moins trois Chevaliers. (le président est nommé Capitaine.)*
 - ❖ *Posséder un drapeau.*
 - ❖ *Organiser des tirs traditionnels.*
 - ❖ *Participer aux Bouquets Provinciaux.*
 - ❖ *Transmettre la Chevalerie.*
 - ❖ *Disposer d'installations spécifiques au tir à l'arc. (Jeu d'arc)*

- **Connétable** : Personne qui a reçu une distinction d'une Compagnie en raison des services rendus à celle-ci, qui peut éventuellement ne pas en être membre.

- **Cordon :**
 - ❖ *Cordon doré* : Limite extérieure d'une carte de Bouquet.
 - ❖ *Grand cordon* : Limite extérieure d'une carte Beursault ordinaire.
 - ❖ *Petit cordon* : **Limite du Chapelet.**

- **Corne** : Extrémité des branches, appelée aussi "Poupée".

- **Couper** : Placer sur la carte une flèche plus proche du centre que celle de son concurrent.

- **Couvert** : Occupation du pas de tir durant la demie - halte en cours.

-



- **Couvrez** : Annonce faite par l'homme de garde pour la reprise du tir, après un coup supposé au noir ou après un incident de tir (voir mort) certaines Compagnies disent improprement roulez.
- **Débutant** : Celui qui a été admis en compagnie depuis moins d'un an.
- **Douleur** : Nom donné au coup réalisé à l'intérieur du petit cordon et à l'extérieur du noir.

- **Echarpes** : Décorations distinctives portées à l'occasion de manifestations traditionnelles par un :
 - ❖ **Connétable** *Couleur violet évêque.*
 - ❖ **Capitaine** *Couleur bleu roi.*
 - ❖ **Empereur** *Couleur verte.*
 - ❖ **Roi** *Couleur rouge*
 - ❖ **Roitelet** *Couleur rouge.*

- **Elève** : Celui qui apprend le tir à l'arc.
- **Elle est bonne** : Voir "Noir".
- **Empereur** : Celui qui a abattu l'oiseau trois années consécutives. (Dans la même Compagnie)
- **Enferron** : Extrémité pointue de la flèche. (qui permet de percer avec un fer) A préférer au terme de pointe.
- **Entrant** : Tireur qui vient s'ajouter (s'intégrer) à un peloton. Après l'avoir signalé.
- **Famille** : Union locale de compagnies d'arc ou éventuellement de Chevaliers.
- **Finir en Chevalier** : Tirer sa dernière flèche au prix (dans l'honneur)
- **Fleur régionale** : Petit Bouquet.
- **Garde** : Panneau de protection placé de chaque coté d'une allée de tir.
- **Garde panton** : Dernier tireur d'un peloton qui reste à proximité du pas de tir qu'il vient de quitter. Il a la charge d'une part de s'assurer que personne ne s'y rend et d'autre part d'annoncer le coup du premier du peloton. Il ne rejoint l'autre pas de tir que lorsque le premier de ce peloton est venu le relayer.
- **Gare** : Appel ou avertissement d'un tireur qui prévient qu'il y a danger car il va tirer.
- **Greffe** : Lieu où officie le greffier.
- **Greffier (Secrétaire)** : Celui qui lors des concours, reçoit les inscriptions, attribue les N° d'ordre, constitue les pelotons de tir, recueille les résultats, établit les classements, etc. Nom également donné à celui qui consigne les procès-verbaux d'assemblées.
- **Halte** : Au Beursault, tir consécutif de 2 flèches en aller-retour.
- **Honneur** : "Faire un honneur" (être au prix) se dit d'un coup à l'intérieur du grand cordon d'une carte Beursault.
- **Honteux** : Celui qui n'a pu être primé lors de l'arrêté des comptes d'un Prix Général. Le premier honteux perçoit le reliquat de la distribution.
- **il est là** : Cette annonce, faite par l'homme de garde après changement d'un marmot, permet la reprise du tir.



- **Jeu d'arc** : Terrain aménagé pour le tir à l'arc. Nom donné aux installations de la Compagnie. Il abrite obligatoirement un jeu de Beursault.
- **Lieutenant** : Grade des membres du Bureau. (Ex: 1er lieutenant = Vice Président)
- **Logis** : Local des membres de la Compagnie, (lieu de réunion, de repos et de remise du matériel)
- **Marmot** : Petite carte qui se fixe au centre d'une carte Beursault permettant de mesurer les coups réalisés au noir, inférieur à 20 mm du centre. La Tradition veut que l'on paie le tir lorsqu'il y a un marmot sur la carte.
- **Mise** : Somme versée pour participer à un tir, une compétition ou un concours.
- **Mort** :
 - ❖ **Faire un mort** : Tirer une flèche qui n'atteint pas la butte visée.
 - ❖ **Il est interdit de tirer sur un mort**. Le tir doit être suspendu, à la fin du tir du peloton, tant que le tireur n'a pas récupéré sa flèche.
- **Mouiller la corde** : Cesser le tir pour se désaltérer. (Voir se vider les mains)
- **Noir** : Cercle de 40 mm de diamètre au centre d'une carte Beursault et d'un marmot.
 - ❖ **Faire un noir** : Tirer une flèche qui touche ou est dans le noir.
 - ❖ **Noir bagué** : Toucher le petit cercle qui entoure le noir.
 - ❖ **Grand noir** : Nom donné au grand cordon d'une cible. (*Boudin*)
- **Officier** : Chevalier qui est membre du Bureau.
- **Oiseau** : Oiseau en bois: de 26mm de large et 52mm de haut (environ), soit un pouce sur deux sculpté pour l'abat l'oiseau.
- **Panton** : Nom ancien pour désigner la butte de tir ou la carte utilisée pour les grands prix..
- **Partie** : (Au Beursault)
 - ❖ **Amalgamée** : Tir Beursault dans lequel se trouvent des tireurs de différentes Compagnies.
 - ❖ **De jardin** : Tir Beursault amical.
 - ❖ **De deuil** : Tir à la mémoire d'un Chevalier disparu. Ce tir donne l'autorisation de tirer à nouveau sur les buttes de la Compagnie.
- **Payer** : Tenir la marque du nombre de haltes tirées.
- **Peloton** : Groupe constitué de tireurs tirant sur une même cible.
- **Perche (Tir à la)** : Mât pouvant avoir une hauteur de 30m. garni de herses sur lesquelles sont placés des oiseaux (poules) Au sommet est placé le coq dit "Papagay ou Papegay"
- **Permission** : Demande faite par celui qui veut obtenir une dérogation au règlement, comme par exemple, celle d'entrer dans la salle de garde avec un arc bandé.
- **Piger** : Mesurer les coups au noir.
- **Porte-drapeau** : Officier qui a en charge la présentation du drapeau de la Compagnie. Lors d'une partie de deuil le porte drapeau doit être Chevalier.
- **Poupée** : Extrémité de la branche d'arc où se place l'œillet de la corde.
- **Prix** :
 - ❖ **Tirer au Prix** : Se dit d'un coup fait à l'intérieur du grand cordon d'une carte Beursault. (Voir honneur)
 - ❖



- ❖ **Prix Général** : Concours Beursault sur plusieurs semaines qui permet d'accueillir les tireurs des autres Compagnies.
 - ❖ **Petit Prix** : *se dit aussi Prix spécial* : Prix qui permet le remboursement des noirs.
 - ❖ **Prix particulier** : Prix dont le règlement est laissé à l'initiative de la Compagnie organisatrice.
-
- **Réception** : Autre terme de l'adoubement.
 - **Rognette** : Partie de jardin en 12 points gagnants.
 - **Roi** : Celui qui a abattu l'oiseau, la royauté est décernée pour un an
 - **Roitelet** : Jeune tireur qui a abattu l'oiseau.(attention au règlement du roitelet de France)
 - **Ronde** : Union Régionale de Compagnies ou de Familles.
 - **Saint Sébastien** : Saint Patron des archers. Sa fête a lieu le 20 janvier et donne l'occasion de festivités, en général le week-end le plus proche de cette date.
 - **Saint Georges** : Autre Saint Patron protecteur de certaines Compagnies. Sa fête a lieu le 23 avril.
 - **Salle de garde (ou d'armes)** : Voir logis.
 - **Salut** : Convention permettant de mettre en garde l'assistance avant le tir d'une 1^{ère} flèche : "Mesdames, Messieurs, je vous salue" c'est aussi une référence aux anciens disparus de la Compagnie
 - **Silence** :
 - ❖ **Sous la butte ou sur le pas**, Pour ne pas gêner la concentration des tireurs. Termes signalés par des panneaux bien en vue dans de nombreux jeu d'arc.
 - **Sortant** : Tireur qui quitte un peloton, après avoir signalé sa sortie.
 - **Tronc** : Tirelire qui recueille les amendes ou les dons, versés à l'appel du censeur ou d'un Chevalier.
 - **Vider les mains (se)** : Se dit quand un peloton a décidé d'interrompre momentanément son tir en cours de partie. Les tireurs doivent tirer leurs flèches sur la butte d'attaque. Ils déposent leurs arcs sous la butte maîtresse et quittent le pas de tir.
 - **Volée** : Ensemble de flèches tirées successivement, sans quitter le pas de tir (tir d'un peloton)

Cette liste n'est pas limitative, il conviendra toujours de préserver le sens exact des mots et d'en éviter la déformation.

Cependant notre sport est de plus en plus technique et à ce titre les fabricants, en majorité étrangers, proposent des innovations qui portent toutes des noms nouveaux et généralement empruntés à l'étranger, (Vbar, Klicker, Berger-button, Pacessatter, Nocks-sets, etc.)

Il serait utopique d'aller contre le progrès, nous employons tous ces mots nouveaux.

